



Compte rendu de Conseil Municipal

Séance du 15 Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier, le conseil municipal de la commune de COMBLES-EN-BARROIS, conformément à la convocation qui lui a été adressée, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Francis JOURON, Maire.

Etaient présents : Francis JOURON, Dominique GUILLEMIN, Albert Richard NICOLLE, Benoît HUMBERT, Patrick NICKELAUS, NICOLLE Aurélie, Alain BODET, Bruno NICOLLE, Stéphane DEVAUX.

Etaient excusés : Jean-Claude KOHN, donnant procuration à Dominique GUILLEMIN.

Etaient absents : Claude HUGUIN, Fabrice MICHEL.

Secrétaire de séance : Stéphane DEVAUX.

❖ Contrat de maintenance chaudières

Monsieur le Maire a reçu deux contrats de maintenance pour la chaudière :

- Lorraine Energie = 1452 € pour le contrat annuel
- Idex = 1930 € pour le contrat annuel

Il présente ces deux contrats au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre Lorraine Energie pour le contrat de maintenance de la chaudière de l'école.
- d'autoriser le Maire, à signer ce contrat de maintenance pour la chaudière de l'école.
- De donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document, à intervenir et mener à bien cette affaire.

❖ Dossier RLPI

Monsieur le maire a présenté au conseil municipal le projet d'arrêté par le conseil communautaire pour le projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPI) reçu en mairie le 11 décembre 2025.

→ DE2026_01 – Arrêt du RLPI

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable, pour le projet d'arrêté du projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPI).

❖ Décision Modificative insuffisance de crédits

→ DE2026_02 _ Décision Modificative insuffisance de crédits 2025

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de la Commune de Combles-en-Barrois en sur-équilibre.

Compte tenu qu'il manque des crédits aux chapitres 011 et 016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget de l'exercice 2025 :

Section fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général

60631 –Fournitures d'entretien..... + 33 000 €

Chapitre 016 – Emprunts et dettes assimilées

Article 1641 - Emprunts en euros + 11 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser cette décision modificative.

❖ Devis volets

Monsieur le Maire présente un devis pour le changement des volets de la mairie au Conseil Municipal, car les volets au-dessus de la mairie ont été changés.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide de demander un autre devis à une autre société.

❖ Dossier SDIS

Monsieur le Maire a reçu en mairie un courrier du CDG 55 ayant pour objet : désaffiliation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse au Centre de Gestion.

Il présente ce courrier au Conseil Municipal.

→ DE2026_03 – désaffiliation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse au Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable, pour la désaffiliation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse au Centre de Gestion.

❖ Borne Incendie

La mairie a reçu un dossier avec toutes les bornes incendie du village qui ont été contrôlées par la société Protec Habitat.

Monsieur le Maire après en avoir pris connaissance, en fait part au Conseil Municipal.

Il y a plusieurs bornes qui sont trop près du mur, une borne qui est placée dans le parc et il faudra repeindre toutes les bornes en couleur « Jaune », car le réseau est surpressé.

❖ Balade Thermiques du Pays Barrois

Monsieur le Maire a présenté le courrier reçu en mairie du Pays Barrois, pour une proposition de balade thermique dans le village.

Les habitants de la commune se retrouvent au point de rendez-vous en fin de journée, lorsque la température extérieure baisse et que les chauffages sont allumés.

Caméra thermique au poing, le conseiller France Rénov accompagné des habitants déambulent dans les rues d'un quartier ou de la commune, afin de visualiser les pertes d'énergie visibles à l'extérieur des bâtiments.

Caméra thermique au poing, le conseiller France Rénov accompagné des habitants déambulent dans les rues d'un quartier ou de la commune, afin de visualiser les pertes d'énergie visibles à l'extérieur des bâtiments.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable.

- donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

❖ **Délibération Demande de subvention au titre des amendes de police**

→ **DE2026_04 – Demande de subvention au titre des amendes de police**

Le Conseil Municipal délibère pour déposer une demande de subvention départementale au titre des amendes de police.

❖ **Délibération _ Subvention pour l'installation d'un commerce**

→ **DE2026_05 – Subvention pour l'installation d'un commerce**

Suite à la fermeture du proxi, le Conseil Municipal a recherché la possibilité de ré ouvrir à nouveau ce commerce de proximité avec dépôt de pain pour pallier ce manque.

Monsieur MOUATASSIM Ahmed a signé un bail avec le propriétaire du local occupé précédemment par le PROXI pour la réouverture d'un commerce PROXI MARCHER avec dépôt de pain.

La signature du bail et l'installation des locaux ayant entraîné un certain coût, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'aider Monsieur MOUATASSIM Ahmed dans l'installation de ce commerce nécessaire à la satisfaction des besoins de proximité de la population, par le versement d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 8 000 € pour l'aide à l'installation du commerce. Cette subvention sera versée selon la convention signée entre Monsieur MOUATASSIM Ahmed gérant de SAS PROXI MARCHER et la Commune de Combles-en-Barrois, représentée par Monsieur JOURON, Maire.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire des démarches relatives à cette décision.

Prochain Conseil Municipal : 20 Février 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire